

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Hebdomadaire indépendant d'informations générales N°217 du lundi 28 mars 2022 - Prix: 3 000 GNF - Zone CFA: 500

Ukraine

Biden traite Poutine de « boucher » et le met en garde P.7



Commune de Dixinn

Démolition du domicile de Cellou Dalein Diallo et plusieurs autres bâtiments récupérés par l'Etat P.2



Guinée

Kaba Guiter et Habib Hann fument enfin le calumet de la paix P.3



RPG Arc-en-ciel

Les ennuis judiciaires de l'ancien ministre Kalil Kaba à cause de l'audio d'Alpha Condé P.6

Labé

Ce que Samba de Djokein Alpha reproche à Kassory Fofana P.5

Transition

Les 31 membres du Comité national des assises nommés par le président de la transition P.6

Affaire audio d'Alpha Condé

La lecture qu'en fait **Alhoussein Mankanera Kaké** P.3



Edito à vue d'Aigle

Les attentes des assises nationales !

Le mardi 22 mars 2022, le coup d'envoi des assises nationales a été donné aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Guinée. Des assises qui sont pour le moment boudées par une soixantaine de partis politiques, dont l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré...P.2

Edito à vue d'Aigle



Les attentes des assises nationales !

Le mardi 22 mars 2022, le coup d'envoi des assises nationales a été donné aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Guinée. Des assises qui sont pour le moment boudées par une soixantaine de partis politiques, dont l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré.

De l'avis de tous les observateurs avertis, les Guinéens, condamnés à vivre ensemble, devraient saisir cette occasion pour se dire la vérité et se pardonner par rapport à leur passé commun.

Au lendemain de sa prise du pouvoir, dans les conditions que l'on sait, le colonel Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD ont placé la réconciliation nationale au cœur de leurs priorités.

Le 31 décembre dernier, dans son adresse à la nation, à la faveur du nouvel an, le tombeur d'Alpha Condé a annoncé pour le premier trimestre de 2022 la tenue des assises nationales dénommées «Journées de vérité et de pardon» sur toute l'étendue du territoire national et dans nos ambassades à l'étranger.

Lesdites assises ont effectivement démarré le mardi 22 mars. La cérémonie de lancement a été présidée par le chef de l'Etat, en présence de nombreuses personnalités guinéennes et étrangères, dont des ambassadeurs et des représentants d'organisations internationales. Le CNRD et son président donnent ainsi la preuve de leur engagement à rassembler les Guinéens, sans considération de régime, d'ethnie, de région ou de religion.

Force est de reconnaître que de 1958 à nos jours, de nombreux Guinéens se sont

posés et continuent de se poser, à juste raison, en victimes des différents régimes qui ont eu à se succéder dans le pays. Des associations de victimes se sont créées pour réclamer justice et être rétablies dans leurs droits. Au regard de ce passé qui divise, l'ancien commandant du Groupement des forces spéciales a promis d'unir les Guinéens et de les amener à se pardonner, à regarder dans la même direction et à se donner sincèrement la main pour poser les bases solides du développement harmonieux et durable de leur pays.

D'où la nécessité d'une véritable réconciliation pour permettre à ce beau pays de se développer. Les assises nationales sont donc programmées par les nouvelles autorités pour que les Guinéens acceptent enfin de se dire les quatre vérités, sans animosité, et de se pardonner. Le président de la transition a par la suite nommé les 31 membres du Comité national des assises. Un comité coprésidé par le Grand imam de Conakry, Mamadou Saliou Camara et l'archevêque de Conakry, Mgr Vincent Koulibaly. Espérons que les partis politiques qui ont boycotté la cérémonie de lancement des assises nationales accepteront de rentrer dans les rangs dans l'intérêt de la nation tout entière.

Kéfina Diakité

Prix du carburant

Quand les spéculateurs dictent leur loi à l'intérieur du pays

Depuis quelques jours, les spéculateurs sans scrupules font la loi sur le marché stratégique du carburant. Les informations venant de plusieurs localités du pays suscitent plutôt des inquiétudes. Sur la base des rumeurs sur un imminent réajustement du prix des produits pétroliers à la pompe, des gérants de stations d'essence se sont permis de créer la rareté du carburant, avec des conséquences que l'on sait.



Selon des sources concordantes, le litre d'essence s'est négocié à 15.000 fg, voire plus, dans certaines villes de l'intérieur. Au lieu de vendre le carburant au prix officiel à la pompe, ces gérants préfèrent de loin servir les bidons de 20 litres ou des fûts qui, on le sait, iront tous se retrouver sur le marché noir où se pratiquent des prix qui ne sont pas à la portée de la bourse du Guinéen lambda. Toute chose qui devrait interpellier les autorités du pays à tous les niveaux. Dans une récente sortie médiatique, le Premier ministre, Mohamed Béavogui, a fait savoir que sur chaque litre de carburant vendu à la

pompe à 1000 fg, l'Etat est obligé de déboursier 2700 fg supplémentaires. Et avec cette tendance haussière qui s'observe sur le marché international, il a fait savoir clairement que la situation devient intenable pour le gouvernement qu'il dirige. Dans tous les pays, de plus en plus de citoyens expriment ouvertement leurs vives inquiétudes par rapport à cette situation de guerre en Ukraine qui risque de perturber sérieusement les circuits d'exportation et d'importation des produits stratégiques comme le pétrole. La Guinée n'étant pas pour le moment un pays producteur de l'or noir, n'y fait pas exception.

Au lendemain de sa prise du pouvoir, le colonel Mamadi Doumbouya avait baissé les prix des produits pétroliers à la pompe. Mais dans le contexte actuel, l'on se demande bien si une augmentation du prix des produits pétroliers pourrait être évitée dans le pays. En attendant, les pauvres consommateurs sont à la merci des spéculateurs. Dans un communiqué publié dans la presse, le directeur général de la Sonap (Société nationale des pétroles), Amadou Doumbouya, a rassuré qu'à date il n'est pas question d'une augmentation du prix des produits pétroliers à la pompe.

Kéfina Diakité

**Lisez le journal
numérique sur le site**



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Affaire audio d'Alpha Condé

La lecture qu'en fait Alhoussein Makanera Kaké

Le vendredi 25 mars 2022, à la faveur d'une conférence de presse, Alhoussein Makanera KAKÉ s'est exprimé entre autres sur les assises nationales, la fuite de l'audio de l'ancien président déchu, le professeur Alpha Condé.



Pour le cas spécifique de l'audio d'Alpha Condé qui a fuité dans la presse, l'ancien ministre de la Communication dit ne pas apprécier la lecture que certains en ont faite. Il a aussi taclé ceux qui ont dit que le président Alpha Condé n'aurait cité que trois personnes dans ledit audio.

« La dame Doussou a dit des contrevérités. Moi je n'ai jamais discuté de l'audio là avec quelqu'un. Je ne suis pas du RPG Arc-en-ciel, j'ai été cité dans l'audio mais par contre je ne suis pas très satisfait de la manière dont les rédactions ont traité l'audio là. Parce que l'audio là est clair, ça ne milite pas contre Kassory ou contre Makanéra. Au

contraire, ça milite en ma valeur. Je ne suis pas du parti, le président Alpha Condé est renversé, loin de la Guinée, il cite un certain nombre de personnes, moins de 10 personnes, mon nom figure. Et il dit je voudrais que le parti soit géré d'une manière collégiale. Ce qui m'a surpris, des grands journalistes pour lesquels j'avais beaucoup de respect, quand j'ai entendu ces gens là dire que l'audio là voulait citer 3 personnes, là je suis désolé. Il dit, je ne veux pas qu'on se disperse, je veux que le parti soit géré d'une manière collégiale. Il dit Kalil, Damaro, Kassory. Alpha Condé parle, il se répète, il revient, il dit Damaro, Kalil. Il continue, il dit Bantama Sow, il dit Makanéra.

Après, il termine, on me dit que c'est 3 personnes. Alpha ne peut pas dire si ces 3 personnes, c'est collégial. ...Je pensais que les gens avaient un niveau plus important. Mais ou bien c'est le français qui n'est pas compris ? Il dit je veux une gestion collégiale. Si c'est 3, il allait dire je veux que le parti soit dirigé par les 3. Nous on a quel intérêt ? Mais je vais dire quelque chose que les gens ne savent pas, le soutien exprimé aujourd'hui pour Ibrahim Kalil c'est un soutien comme la corde soutient le pendu, c'est des loups déguisés en agneaux pour opposer les gens du RPG »

Tidiane Diallo

Patronat guinéen

Kaba Guiter et Habib Hann fument enfin le calumet de la paix

Le jeudi 24 mars 2022, les 4 patronats du pays se sont réunis dans un réceptif hôtelier de la place pour annoncer l'unification de leurs différentes structures. Ansoumane Kaba (Kaba Guiter), grand rival de Habib Hann pour le contrôle du CNP-Guinée, a été choisi, de façon consensuelle, par ses pairs, pour présider le patronat unifié jusqu'au prochain congrès.



« À ce jour, on s'est donné la main, une réconciliation est faite, une réconciliation qui accompagne la journée qui a été lancée par le chef de l'État. Nous mettrons désormais un seul patronat, tous les autres patronats disparaissent au profit du patronat unique. Pour ce patronat unique, on a de façon consensuelle accepté que mon frère Ansoumane Kaba préside le patronat jusqu'à la tenue éventuelle et de façon consensuelle d'un congrès électif. Aujourd'hui, nous qui accompagnons notre frère M. Kaba, notamment mes

frères KPC, Ismaël Keita et moi-même, nous avons des responsabilités importantes pour que nous puissions conjuguer et avoir une synergie d'action afin que ce patronat soit une réussite pour le secteur privé guinéen. Je ne voudrais pas terminer sans remercier M. le ministre qui s'est déployé corps et âme pour que nous puissions nous entendre », a indiqué Elhadj Habib Hann.

Quant à Ansoumane Kaba (Kaba GUITER), le président du patronat unifié, il dira ceci : « Il y avait une incompréhension qui a été aplanie et nous avons accepté de travailler ensemble pour notre intérêt. Nous disons grand merci au président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya et le ministre du Commerce de nous avoir amenés à nous assoir, à nous entendre parce que ça n'a pas été facile, parce que cela fait 20 ans que le patronat est dans cette diversité. Nous ferons en sorte que plus jamais qu'il y ait cette diversité au niveau du secteur privé car les diversités nous amènent toujours dans les pertes de temps et d'énergie mais aussi la perte de l'économie de notre nation »

Kèfina Diakité

Tidiane Diallo

PADES

Ousmane Kaba réagit à une sortie d'Alpha Condé

Dans un audio ayant fuité dans la presse, l'ancien président guinéen, Pr. Alpha Condé, a indiqué que Dr Ousmane Kaba, le chef de file du PADES, aurait été chassé de Siguiri. Ce qui, comme il fallait s'y attendre, a fait réagir le principal intéressé qui, dans l'émission Mirador de FIM FM du lundi 21 mars, a démenti les propos attribués au fondateur du RPG.

« J'ai appris cette histoire et ça m'a fait rire aux larmes parce que ça fait une semaine que je suis en train de parcourir Siguiri dans tous les sens (...). Du lundi au vendredi, je n'ai fait que sillonner Siguiri. Ce matin, je suis en train d'aller jusqu'à Siguirini, à Léro. Quand j'ai

entendu ça, j'ai dit qui peut mentir autant ? Gros mensonge. On me dit non, c'est le président (Alpha Condé). J'ai dit qu'ils ont dû trafiquer sa voix parce que ça n'a aucun sens », a martelé Ousmane Kaba. Et d'ajouter : « Qui peut me chasser de

Siguiri ? Ça va pas non ? Les mots ont un sens. Pendant la campagne, j'ai été bloqué à la porte de Siguiri. Toute la ville était d'ailleurs debout pour m'accueillir. J'ai été bloqué par des militaires et ça n'a rien à voir avec le mot chasser même pendant la campagne. Au

contraire, toute la ville était debout pour m'accueillir. Le RPG, ni Alpha Condé, personne ne peut me faire arrêter par des voyous en Haute Guinée. », a réagi Dr Ousmane Kaba.

Commune de Dixinn

Démolition du domicile de Cellou Dalein Diallo et plusieurs autres bâtiments récupérés par l'Etat

C'est avec un réel pincement au cœur que l'on a assisté le samedi 26 mars à la démolition de plusieurs bâtiments récupérés par les services compétents de l'État, dans la commune de Dixinn. Le cas le plus emblématique est bien évidemment celui du domicile de l'ancien Premier ministre et l'actuel président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo.



L'État n'a visiblement pas l'intention de reculer dans la campagne qu'il a lancée pour récupérer ses biens et ses

domaines, aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. C'est avec un réel pincement au cœur que l'on a

assisté samedi 26 mars à la démolition de plusieurs bâtiments récupérés par les services compétents de l'État,

dans la commune de Dixinn. Le cas le plus emblématique est bien évidemment celui du domicile de l'ancien Premier ministre et l'actuel président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo. Sommé de quitter cette résidence le 28 février, il a saisi le tribunal de première instance de Dixinn pour contester la décision du Patrimoine bâti. Et l'affaire y est toujours pendante. Comme il fallait s'y attendre, Cellou Dalein Diallo n'a pas hésité à dénoncer les opérations de démolition ayant visé son domicile. « Alors que le dossier est encore en cours d'instruction au niveau de la Justice, les autorités ont fait démolir mon bâtiment de Dixinn et ses annexes ce samedi 26 mars 2022. Selon les voisins, ce sont d'abord une dizaine de

pickups de gendarmes et de policiers qui sont venus stationner devant la concession. Ensuite, des techniciens de EDG sont passés pour débrancher le courant et isoler les bâtiments. Après, une plateforme transportant un engin de terrassement est venue débarquer l'engin devant la concession. L'engin de terrassement, accompagné de policiers et de gendarmes, est entré dans la concession et a procédé à la démolition de la maison et de ses annexes qui ne sont plus que des amas de gravats », a expliqué, depuis l'étranger, Cellou Dalein Diallo. A noter que la veille, l'affaire l'opposant au patrimoine bâti public a été renvoyée en avril. **Kéfina Diakité**

Justice

Les précisions de Me Alpha Yaya Dramé sur l'affaire Mohamed Mara/Aboubacar Diallo

Le vendredi 25 mars, l'avocat, Me Alpha Yaya Dramé, était face à la presse pour donner des précisions sur l'affaire opposant son client, le journaliste Mohamed Mara au Groupe Fréquence Médias (GFM), représenté par son Directeur général Aboubacar Diallo.

« Nous aurions aimé ne pas en arriver là. Mais quand vous contraignez quelqu'un, même un chien qui n'a pas de dents, quand vous le poussez jusqu'au mur, il va apprendre à mordre même s'il ne savait pas mordre. J'ai écouté un certain nombre d'interventions par médias interposés indiquant que Monsieur Mara a décidé de lui-même de quitter l'entreprise. Je viens rétablir la vérité (...). Monsieur Mara a quitté son poste à Espace parce qu'il a été invité par quelqu'un qui affirmait aux oreilles et aux yeux de tout le monde qu'il est l'ami, l'intime ami de Monsieur Mara. Alors qu'il était très reconnu, qui travaillait bien, il était payé. On l'a invité à quitter. On l'a débauché d'une entreprise pour venir non pas pour travailler dans une radio qui existait mais pour faire exister une radio de rien (...).

Monsieur Mara a débuté son activité professionnelle pour son employeur Groupe Fréquence Médias, le 3 juillet 2020. A cette date, la radio n'avait même pas encore sa licence. Elle n'avait même pas les agréments pour exister en tant que radio (...). Ce n'est pas qu'un journaliste qu'on a recruté mais un cadre dont le but n'était pas de prendre le micro et parler. Mais, c'est de faire exister ce micro et surtout permettre à ce micro d'être audible dans les oreilles des auditeurs. Vous verrez dans le contrat de travail et c'est le nœud gordien, il est bien mentionné dans l'article 2 du contrat que Monsieur Mara est recruté pour exercer les fonctions de directeur adjoint de la radio, directeur des stratégies du développement, de la formation, des affaires juridiques et animateur ». Sur la base de son contrat à

durée indéterminée, Mohamed Mara percevait un salaire mensuel de 10 millions Gnf et des primes qui s'élevaient à elles aussi à 10 millions Gnf, faisant au total 20 millions Gnf par mois. Et selon Me Alpha Yaya Dramé, son client n'a jamais reçu de main à main 35% de son salaire mensuel de 10 millions plus 10 millions de primes depuis son engagement jusqu'à son licenciement. Depuis qu'il a débuté son emploi, le 3 juillet 2020, Monsieur Mara n'a pas reçu de main à main 35% de son salaire. Sur le contrat, son salaire de base convenu est de 10 millions. Et il y a différentes indemnités qui correspondent à 10 millions. Ce qui fait 20 millions. Parfois, il recevait deux (02) millions sur 20 millions, parfois quatre (04) millions sur les 20 millions et le tout dernier salaire, 8



millions sur 20 millions. La totalité de ses arriérés de salaires s'élève à 263 millions

Gnf », a expliqué Me Alpha Yaya Dramé.

Tidiane Diallo

Labé

Ce que Samba de Djokein Alpha reproche à Kassory Fofana

Les réactions continuent de s'enregistrer par rapport à la désignation de Dr Ibrahim Kassory Fofana comme président du Comité exécutif provisoire du RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir). Le dernier cas en date est celui de Samba Camara, le président du mouvement Djokein Alpha de Labé, qui a des choses à reprocher à l'ancien Premier ministre dans le coup d'Etat du 5 Septembre.

Parlant de la désignation de Kassory Fofana comme président du Comité exécutif provisoire du RPG Arc-en-ciel, Samba Camara a dit ceci : « Les textes n'ont pas été respectés, c'est un groupuscule qui s'est engagé et qui a décidé d'imposer Dr Kassory à la tête du parti. Ce sont certains anciens comme les Kiridi Bangoura, Hadja Nantou Cherif, et l'ancien président de l'assemblée nationale Claude Kory Kondiano, qui sont à la base de toute cette chienlit. Nous, nous voyons l'avenir du parti et par ricochet l'avenir de la Guinée. » Et d'ajouter : « Il est passé devant les OPJ, c'est quand le PV sera transmis à la CRIEF qu'on va le convoquer. Lui (Kassory ndlr) il est sorti dire qu'il est blanc comme neige, comme s'il avait été écouté par un juge. Le PV sera transmis à la CRIEF, à partir de là, la CRIEF va le convoquer. C'est à partir de là que les choses sérieuses commenceront pour lui. De toutes les façons, ils peuvent dire que ces gens-là sont blancs, mais nous citoyens lambda, nous savons que ces gens-là, ont assumé une gestion qui n'est pas catholique »

Samba Camara a aussi regretté la nomination de Kassory Fofana comme Premier ministre par le

président déchu. Pour lui, c'est lui qui aurait été à la base de la frustration des Guinéens par ses faits et gestes. Ce qui, selon lui, a conduit au coup d'Etat perpétré par le colonel Mamadi Doumbouya et ses hommes.

« Quand il a été nommé Premier ministre, pour moi, il a eu une chance de se racheter devant le peuple de Guinée. Mais à son arrivée, sa première décision était de bloquer toute manifestation. Certains ont dit, voilà c'est l'autorité de l'Etat, pour moi, ce n'était pas l'autorité de l'Etat. D'abord, il a violé le droit des gens. Secundo pour moi, plus les gens manifestaient, ils libéraient leur colère, donc c'était devenu une accumulation de frustrations en interne. C'est comme si tu prépares une bombe... Finalement, cette frustration a touché la grande muette qui pouvait agir aussitôt parce qu'elle avait les moyens pour le faire. S'il laissait les gens manifester librement, déverser leur colère dans la rue, on ne serait pas là. Pour moi, ce sont ces actions qu'il a appelées restauration de l'autorité de l'Etat qui ont conduit au coup d'Etat sans aucun doute », a-t-il confié au site Mediaguinee.

Tidiane Diallo

OIT

Le Togolais Gilbert Hougbo devient le premier Africain à la tête de l'Organisation

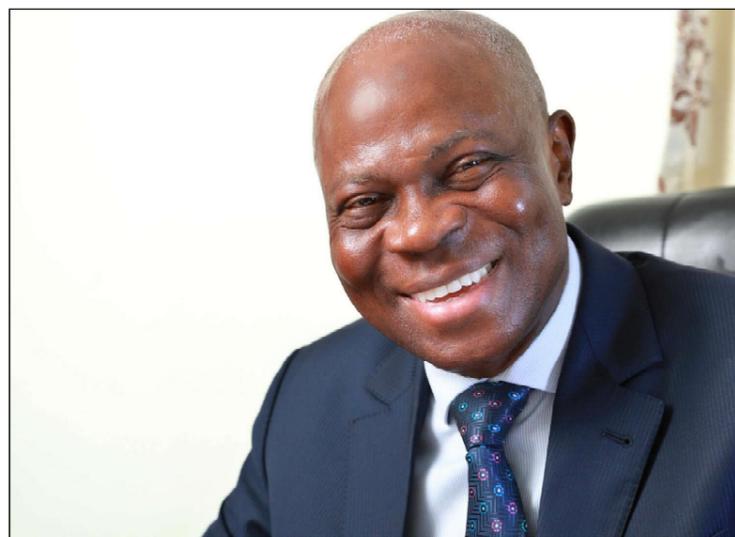
Le Togolais Gilbert Foussoun Hougbo prend la tête de l'Organisation internationale du travail (OIT). Le candidat soutenu par l'Union africaine a été élu ce vendredi au second tour face à quatre concurrents, dont l'ex-ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

Gilbert Hougbo est comptable de formation. Il a étudié à Lomé puis au Canada. Ce sexagénaire a porté différentes casquettes, côté public comme privé. Il a également eu des responsabilités politiques. Ce qui a sans doute contribué à son élection à la tête de cette organisation tripartite.

Il a d'abord travaillé au Pricewaterhouse, un grand cabinet d'audit. Il a ensuite été membre de l'équipe stratégique et directeur administratif et financier du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) avant d'occuper le poste de secrétaire général adjoint et de directeur Afrique du Pnud, à partir de 2006.

En 2008, Faure Gnassingbe le nomme Premier ministre du Togo. Une position politique qu'il occupe pendant plus de trois ans.

Gilbert Hougbo connaît déjà bien l'Organisation internationale du travail. Il y a occupé le poste de directeur adjoint en charge des opérations sur le terrain. Après quoi, il a pris la tête du Fonds international pour le développement agricole (Fida). Un poste qu'il occupait jusqu'à présent.



Entre justice sociale et les conséquences de la guerre en Ukraine

Gilbert Hougbo prendra ses fonctions au mois d'octobre prochain à la tête de l'OIT. Il a affirmé vouloir mettre « la justice sociale » au cœur de son mandat. Dans ses premiers défis, il va devoir faire face aux conséquences négatives de la pandémie sur le marché du travail ainsi qu'à l'impact du nouveau conflit en Ukraine.

Son prédécesseur, Guy Ryder, a déclaré récemment que « les personnes qui travaillent seront au nombre des premières

victimes », ajoutant que « les destructions d'emplois, d'entreprises et de moyens de subsistance seront colossales et auront des répercussions pendant de nombreuses années. »

L'organisation devra aussi jouer sa mission normative alors que la numérisation s'est accélérée avec la pandémie de Covid-19. Des technologies de télétravail au monde du Métavers, il va falloir composer avec ces évolutions pour cette organisation à la mission normative essentielle.

RFI

Guinée

C'est parti pour les assises nationales

Le mardi 22 mars, le coup d'envoi des assises nationales, portées par les autorités de la transition mais boycottées par certains acteurs politiques, a été donné en grande pompe au Palais Roi Mohammed 5. Des assises qui devraient se dérouler jusqu'au 29 avril prochain, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Guinée.



La cérémonie de lancement a été présidée par l'actuel homme fort du pays, le colonel Mamadi Doumbouya. C'était en présence de nombreuses personnalités guinéennes et étrangères: des membres du CNRD, le président du CNT, le Premier ministre, des membres du gouvernement, les gouverneurs de région, les maires de Conakry, des leaders religieux, des représentants des coordinations régionales, des partis politiques, des acteurs de la société civile, des associations de presse, des ambassadeurs et représentants d'organisations

internationales. Les humoristes et les artistes, lors de leurs prestations, ont fait passer des messages de paix et d'unité. Néné Moussa Maleya Camara a, pour sa part, lu des extraits de son célèbre livre intitulé «La Guinée est une famille», pour le plus grand bonheur de l'assistance.

Dans son discours de circonstance, le président de la transition a insisté sur l'impérieuse nécessité pour les Guinéens de se dire la vérité, de se pardonner, de regarder dans la même direction dans l'intérêt de leur pays.

Un geste du tombeur d'Alpha Condé n'est pas passé inaperçu à la fin de la cérémonie. De son siège présidentiel, le colonel Mamadi Doumbouya s'est levé pour venir serrer chaleureusement et respectueusement dans ses bras Hadja Binta Laly Sow (sous le poids de l'âge) qui venait de terminer sa prestation. Pour rappel, c'est dans son adresse à la nation, à la faveur du nouvel an, que le locataire du palais Roi Mohammed 5 avait annoncé pour le premier trimestre de 2022 la tenue des assises nationales dénommées

«Journées de vérité et de pardon» sur toute l'étendue du territoire national et dans nos ambassades à l'étranger. C'est ce lancement qui vient donc d'être effectué. Mais pour des raisons qui leur sont propres, une soixantaine de partis politiques, dont l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré, ont préféré boycotter cette cérémonie de lancement des assises nationales. Une cérémonie à laquelle ils étaient pourtant invités par les organisateurs.

Kèfina Diakité

RPG Arc-en-ciel

Les ennuis judiciaires de l'ancien ministre Kalil Kaba à cause de l'audio d'Alpha Condé

Dans la nuit du lundi 21 mars, à cause de la fuite dans la presse de l'audio d'Alpha Condé, l'ancien ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger, Ibrahima Kalil Kaba, connu sous le sobriquet de Lilou, a été arrêté et détenu au Haut Commandement de la Gendarmerie.

Comme il fallait s'y attendre, cette arrestation de Kalil Kaba a fait couler des flots d'encre et de salive en Guinée et à l'international. Il lui est reproché la fuite dans la presse de l'audio attribué à l'ancien président Alpha Condé, officiellement en soins aux Emirats arabes unis, à Abu Dhabi. L'affaire a suscité beaucoup de questions et d'interprétations au sein de l'opinion. Les réseaux sociaux ont été littéralement pris d'assaut par les soutiens de ce cadre du RPG Arc-en-ciel pour réclamer sa libération. Au lendemain de sa prise du pouvoir, dans les conditions que l'on sait, le colonel Mamadi Doumbouya avait pourtant juré de faire de la justice la boussole pour tout le monde pendant cette transition.

Et il faut reconnaître que dans la galaxie présidentielle sous Alpha Condé, Ibrahima Kalil

Kaba a été présenté, à tort ou à raison, comme un jeune universitaire formé aux États-Unis, vertueux, humble et apprécié des jeunes.

C'est ce qui expliquerait peut-être ces nombreuses réactions sur les réseaux sociaux et dans les médias, pour le soutenir. Certains vont jusqu'à voir derrière ces ennuis du fils de Hadja Saran Daraba des concurrents au sein du RPG Arc-en-ciel où la succession du professeur Alpha Condé est désormais ouverte. Kassory, Damaro et Kalil Kaba sont régulièrement cités pour prendre la tête du parti et défendre ses couleurs à la prochaine présidentielle. Le jeudi 24 mars, bien qu'ayant été inculpé dans cette affaire plutôt embarrassante, Ibrahima Kalil Kaba a été libéré et placé sous contrôle judiciaire.

Kèfina Diakité

Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat

Plusieurs hauts cadres nommés par le président de la transition

Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, dans un décret rendu public le mercredi 23 mars, a nommé plusieurs hauts cadres au département en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

Directrice nationale de l'Architecture, de la Construction et de Logement : Mme Fatoumata A. Sylla, précédemment architecte à l'Autorité du contrôle des grands projets (ACGP).

Directeur national adjoint de l'Architecture, de la Construction et de Logement : Kaba Soumaoro, précédemment chargé d'études à la Direction nationale de l'Architecture, de la construction et de logement.

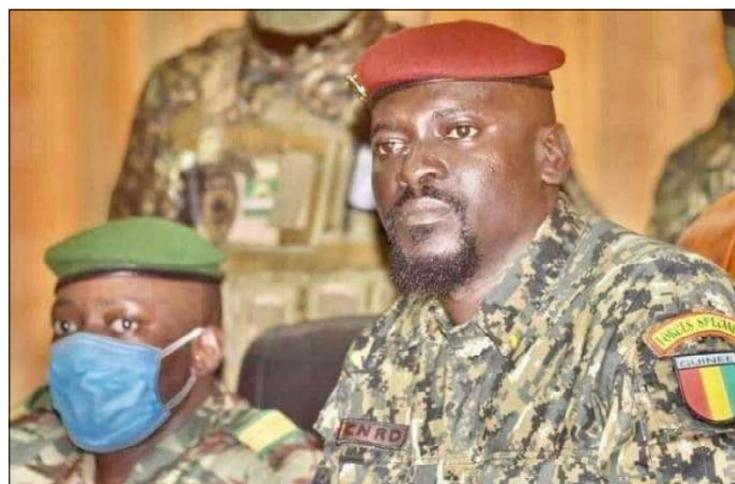
Directeur national des domaines et du cadastre : Faye Clément Tolno, précédemment chef de la section cadastre et de la topographie.

Directeur national adjoint des domaines et du cadastre : Fodé Moussa Soumah, précédemment chef de section à la Direction nationale des domaines et du cadastre.

Directeur du Bureau des stratégies et du développement : Ibrahima Sory Diallo, précédemment consultant-expert et accompagnement des PME chez Enabel.

Directeur adjoint du Bureau des stratégies et du développement : Ousmane Bangoura, précédemment assistant technique au ministère des Mines et de la Géologie.

Directeur général de l'Agence guinéenne pour le financement des



logements : Mme Moya Condé, précédemment Directrice générale adjointe de l'AGUIFIL.

Directeur général adjoint de l'AGUIFIL : Abdoul Karim Bah, précédemment conseiller technique à l'AGUIFIL.

Directeur général du Fonds de l'Habitat et de l'Urbanisme : Ibrahima Jingué Barry, précédemment Directeur général adjoint de la Banque islamique de Guinée.

Directrice générale adjoint de l'Habitat et de l'Urbanisme : Mme Hadja Aissatou Baldé, précédemment Directrice de l'animation et de la gestion à l'AGUIFIL.

Directrice générale de l'Agence nationale des Rénovations urbaines : Mme Fatoumata Camara, précédemment en service au Secrétariat général du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

Directeur général adjoint de l'Agence nationale des Rénovations urbaines : Alpha Boubacar Bah, ingénieur gestionnaire.

Conservateur au Bureau de la Conservation foncière de Kindia : Kandia Condé, précédemment enseignant-chercheur au centre d'études et de recherche environnement (CERE).

Conservateur au Bureau de la Conservation foncière de Labé : Ibrahima Sory Bangoura, précédemment conservateur adjoint au Bureau de la Conservation foncière de Conakry.

Conservateur au Bureau de la Conservation foncière de Kankan : François Doré, précédemment conservateur au bureau de la conservation de N'Zérékoré.

Tidiane Diallo

Transition

Les 31 membres du Comité national des assises nommés par le président de la transition

Trois jours après le lancement des assises nationales, les membres du Comité national des dites assises ont été nommés par le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya. Le décret de nomination a été publié le vendredi 25 mars à la télévision nationale. Voici la liste des 31 membres nommés:

1-Elhadj Mamadou Saliou Camara, Grand imam de la Mosquée Fayçal de Conakry
2-Monseigneur Vincent Koulibaly, Archevêque de Conakry
3-Elhadj Sény Facinet Sylla, Ingénieur chimiste
4-M. Sorel Keita, Juriste
5-Dr Hawa Diakité, Pharmacienne
6-Souleymane Bah, Géographe
7-Dr Aly Gilbert Ifono, Historien
8-Mme Asmaou Diallo, Enseignante
9-M. Lancinet Magassouba, Juriste
10-Dr Marc Pépé Grovogui, Pharmacien
11-M. Bah Oury, Economiste
12-Dr Makalé Traoré,

Economiste
13-M. Abdoulaye Camara, Ingénieur électromécanicien
14-M. Pépé Balamou, Enseignant
15- Mme Monique Curtis, Journaliste
16- Mme Djénabou Koumanthio Diallo, Ecrivaine
17- M. Djo Kouyaté, Homme de Culture
18- M. Sékou Le Gros Camara, Homme de Culture
19- M. Amara Diabaté, Administrateur civil
20- Dr Louncény Chérif,

Pharmacien
21- Elhadj Mamadou Kaira Diallo, Ingénieur Génie-Rural, Leader Religieux
22- Elhadj Sékou Souaré, ingénieur Agronome
23- Hadja Mariama Sow, Leader Religieuse
24- Dr Oummane Bangoura, Médecin
25- M. Amadou Tham Camara, Journaliste
26- Elhadj Djériba Diaby, Ambassadeur de la paix
27- M. Emmanuel Gbana Bamba, Juriste

28- Elhadj Boubacar Fofana, Artisan
29-M. Mamadou Bailo Barry, Juriste
30- Mme Binta Nabé, Biologiste
31- M. Alhassane Makanéra, Juriste
A noter que la co-présidence de ce Comité national des assises sera assurée par Monseigneur Vincent Koulibaly, Archevêque de Conakry et Elhadj Mamadou Saliou Camara, Grand imam de la Mosquée Fayçal.

Kèfina Diakité

Ukraine

Biden traite Poutine de « boucher » et le met en garde

Le président américain Joe Biden a violemment attaqué son homologue russe Vladimir Poutine, le qualifiant de « boucher » et jugeant qu'il ne pouvait « pas rester au pouvoir » après son invasion de l'Ukraine, une déclaration immédiatement tempérée par la Maison Blanche.

Venu afficher son soutien à la Pologne, pays du flanc oriental de l'Alliance atlantique et frontalier de l'Ukraine, M. Biden a qualifié samedi la guerre dans ce pays d'« échec stratégique pour la Russie », et a mis en garde les autorités de Moscou en leur enjoignant de ne « même pas [penser] à avancer d'un centimètre en territoire de l'Otan ».

Avant sa charge contre le maître du Kremlin en début de soirée, le président américain avait traité M. Poutine de « boucher » pour les crimes commis selon lui par l'armée russe en Ukraine.

Appelant M. Biden à rester « réfléchi » dans ses propos, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a réagi à cette première attaque en jugeant qu'« à chaque fois, les insultes personnelles de ce genre réduisent le champ des possibles pour nos relations bilatérales avec le gouvernement américain actuel ».

L'hôte de la Maison Blanche a enfoncé le clou à l'occasion d'un discours devant un millier de personnes au château royal de Varsovie, en interpellant directement le « peuple russe ».

– « Ce que le Président voulait dire » –

Assurant ne pas le considérer comme un « ennemi », mais jugeant que la guerre en Ukraine, avec ses atrocités, n'était pas « digne » de lui, M. Biden a ajouté : « Cet homme ne peut pas rester au pouvoir ».

« Ce que le Président voulait dire, c'est que Poutine ne peut pas être autorisé à exercer un pouvoir sur ses voisins ou sur la région », a dû nuancer la Maison Blanche : « Il ne parlait pas du pouvoir de Poutine en Russie, ni d'un changement de régime ».

M. Biden a également émis des doutes sur les intentions de la Russie en Ukraine.

Un peu plus d'un mois après le déclenchement de la guerre, le commandement russe a créé la surprise en annonçant vendredi « concentrer le gros des efforts sur l'objectif principal: la libération » du bassin minier du Donbass, tranchant avec la volonté affichée par Moscou jusque là de « démilitariser et dénazifier l'Ukraine » dans son ensemble et non pas seulement dans cette région orientale où se trouvent deux « républiques » séparatistes pro-russes.



Mais « je ne suis pas sûr » que les intentions des Russes aient changé, a jugé M. Biden dans la capitale polonaise.

Peu après, les autorités ukrainiennes ont annoncé une série de frappes russes sur des dépôts de carburant, qui ont fait cinq blessés à Lviv, grande ville de l'ouest de l'Ukraine relativement épargnée par les combats pour l'instant.

A Varsovie, M. Biden a rencontré le chef de la diplomatie ukrainienne Dmytro Kouleba et le ministre de la Défense Oleksii Reznikov, lors d'une réunion à laquelle ont également pris part leurs homologues américains Antony Blinken et Lloyd Austin.

« Les Etats-Unis nous ont assuré qu'ils n'avaient pas d'objection au transfert des avions », a déclaré Dmytro Kouleba, après sa rencontre avec Joe Biden.

Le 8 mars, prenant visiblement de court les Etats-Unis, la Pologne avait annoncé être « prête à déplacer sans délai et gratuitement tous ses avions Mig-29 sur la base de Ramstein (en Allemagne) et à les mettre à la disposition du gouvernement des Etats-Unis », pour qu'ils soient ensuite remis à l'Ukraine.

De son côté, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a appelé dans sa dernière vidéo samedi soir à la fourniture de plus d'armes.

« Nous avons besoin de plus d'armement. Nous devons non seulement protéger l'Ukraine mais aussi les autres pays d'Europe de l'Est, sous la

menace d'une invasion russe. Nous l'avons dit clairement lors de nos entretiens avec nos homologues américains en Pologne », a-t-il dit.

« Que fait l'Otan? Est-elle dirigée par la Russie? Qu'attendent-ils? », a-t-il critiqué.

– « Engagement sacré » –

M. Biden, qui a aussi rencontré le président polonais Andrzej Duda, a souligné « l'engagement sacré » de Washington sur le principe de la défense collective des pays membres de l'Otan.

Sur le front militaire, l'armée ukrainienne assure, dans le dernier bulletin de son état-major publié dimanche à l'aube, que dans le Donbass, dans les zones de Donetsk et Lougansk, « sept attaques ennemies ont été repoussées » et huit tanks russes détruits.

Le ministère russe a aussi affirmé que des roquettes de type Kalibr ont détruit un dépôt d'armes et de munitions dans la région de Jytomyr, à l'ouest de Kiev, le 25 mars. Un dépôt de carburant a également été touché près de la ville portuaire de Mykolaïv (sud), selon la même source.

Il est très difficile de vérifier de source indépendante ce qui se passe sur le théâtre des opérations.

– Réapparition ministérielle –

Dans le même temps, Kiev a annoncé la mort d'un septième haut responsable militaire russe en Ukraine. La Russie a confirmé à ce jour la mort de deux hauts gradés, dont le

général Andreï Soukhovetski, commandant adjoint de la 41e armée après avoir servi en Syrie en 2018-19.

Toujours selon des responsables occidentaux, un autre général, Vladislav Yerchov, a été démis de ses fonctions par le Kremlin à cause des lourdes pertes subies par les troupes russes.

Selon des images diffusées samedi en Russie, le ministre de la Défense russe Sergueï Choïgou a fait sa première apparition publique en deux semaines. Son absence avait nourri des interrogations que le Kremlin s'était efforcé de balayer.

Autour de Kiev, dont le maire a renoncé à décréter un nouveau couvre-feu, les combats continuent.

« Les groupes de sabotage de l'ennemi essayent toujours de pénétrer dans la capitale », selon l'état-major ukrainien dans son dernier bulletin. Une alerte antiaérienne a été déclenchée sur Kiev, et dans plusieurs autres villes dans la nuit de samedi à dimanche, et les habitants appelés à se mettre à l'abri.

– « Nulle part où aller » –

A Kharkiv, deuxième ville d'Ukraine, les habitants semblent s'être résignés aux bombardements incessants.

« Je suis de Kharkiv, je n'ai nulle part où aller. Alors à quoi bon partir? » répond d'un air las Anna Kolinichienko, la cinquantaine, un vieux labrador tirant au bout de sa laisse.

Selon les autorités régionales

ukrainiennes, l'armée russe a pris le contrôle de la ville de Slavoutitch, où réside le personnel de la centrale nucléaire de Tchernobyl, arrêtant brièvement le maire et suscitant des manifestations pro-ukrainiennes.

« Il n'y a pas eu de rotation des employés depuis près d'une semaine », soit depuis le 20 mars, sur le site de Tchernobyl, a indiqué l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans un communiqué.

L'AIEA s'inquiète de la capacité des employés qui gèrent les opérations quotidiennes sur le site de déchets radioactifs de rentrer chez eux se reposer.

A environ 120 km au nord-est de Kiev, la ville de Tchernigiv est encerclée par les forces russes et il est impossible d'en évacuer massivement les civils et les blessés, a annoncé son maire, Vladislav Atrochenko.

Dans la région de Tchernigiv, l'armée russe « distribue de force sa soit-disant aide humanitaire à des fins de propagande dans les médias russes », affirme l'armée ukrainienne.

Mais les forces ukrainiennes ont repris le contrôle de la ville de Trostianets, dans le nord-est du pays, a affirmé le ministère de la Défense ukrainien.

Dans la ville assiégée de Marioupol (sud), port stratégique sur la mer d'Azov, plus de 2.000 civils ont été tués, selon la municipalité. Quelque 100.000 de ses habitants y sont toujours bloqués et manquent de tout, selon le président Zelensky.

Les sanctions britanniques décidées contre la Russie après son invasion de l'Ukraine pourraient être levées si Moscou s'engageait à respecter un cessez-le-feu total et retirait ses troupes, a déclaré samedi la ministre britannique des Affaires étrangères, Liz Truss.

Ces déclarations font écho à celles du secrétaire d'Etat américain Antony Blinken indiquant que les sanctions contre la Russie « n'ont pas été conçues pour être permanentes » et qu'elles pouvaient disparaître si Moscou changeait d'attitude.

AFP

Conseil des ministres

Le compte rendu de la session ordinaire du jeudi 24 mars 2022

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 24 Mars 2022 de 10H à 12H, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

II. COMMUNICATIONS

III. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

IV. DIVERS.

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

Le Président de la Transition, Chef de l'État a réitéré toute l'importance qu'il accorde à la pleine réussite des Assises Nationales qui ont effectivement démarré le mardi 22 mars 2022 et qui prendront fin le 29 avril 2022 sur toute l'étendue du territoire national et à l'extérieur du pays.

Il convient de rappeler que le Chef de l'État a bien voulu confier l'organisation de ces importantes concertations au Premier Ministre, Chef du Gouvernement et plus largement au Gouvernement.

Le Chef de l'État a invité le Chef du Gouvernement à mettre en place le Comité National des Assises (CNA) tel qu'il a annoncé dans son discours lors de l'ouverture officielle des assises.

II. COMMUNICATIONS

Le Premier Ministre a essentiellement axé sa communication sur l'organisation et le déroulement des Assises Nationales.

Il a rappelé que l'objectif principal est de les réussir en restant dans la vision du Chef de l'État. Pour ce faire, il a indiqué les préalables suivants : être organisé, structuré, avoir les moyens et y mettre le cœur pour aboutir au meilleur résultat.

Le Chef du Gouvernement a félicité le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation pour la bonne organisation de la cérémonie d'ouverture.

Le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation a fait une communication relative au déroulement des Assises Nationales

Le Ministre a informé le Conseil



du déroulé du programme d'organisation des assises nationales.

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises a fait une communication relative à la structure des prix et aux mesures de soulagement prises par le Gouvernement pour atténuer l'augmentation des prix des denrées de première nécessité. Le Ministre a informé le Conseil que le commerce mondial continue d'enregistrer des tensions sur les marchés internationaux. Il a également souligné la volatilité des prix des denrées de grande consommation en raison de la pandémie de Covid-19 qui perdure, des crises politiques et des dérèglements climatiques.

Le Ministre a porté à la connaissance du Conseil, qu'après concertation avec la nouvelle Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat, les opérateurs économiques se sont engagés à accompagner le Gouvernement dans sa volonté manifeste de stabiliser les prix des denrées et autres produits de grande consommation.

Le Ministre du Budget a fait une communication relative à l'Initiative Présidentielle visant à soulager les ménages pendant le Carême et en prélude au Ramadan.

Le Ministre du Budget a expliqué au Conseil, que le Ministère en charge du commerce et le Ministère du Budget, en collaboration avec la Chambre de Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat de Guinée, fixeront dans un protocole d'accord, le

prix de vente de ces produits subventionnés et autres.

III. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Le Conseil a décidé :

) La finalisation de la mise en place du Comité National des Assises (CNA) dans les plus brefs délais.

) La mise en place au sein du Gouvernement d'un comité interministériel restreint et d'un comité technique de suivi quotidien des activités des Assises.

) La définition et la mise en place d'une stratégie de communication gouvernementale sous la conduite du Porte-parole du Gouvernement.

) L'interdiction de la réexportation des produits de première nécessité bénéficiant d'allègements fiscaux de l'État Guinéen. Ces produits sont : le riz, le sucre, la farine de blé, le blé, les huiles végétales, la tomate, le lait et l'oignon. Ces dispositions ne concernent pas les biens transitant par le port de Conakry pour le Mali ;

) L'obtention d'une autorisation préalable du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME pour l'exportation des produits vivriers locaux ;

) La stabilité des prix de l'eau, de l'électricité et du gaz domestique pendant toute la période ;

) La limitation à trois mois de loyer de l'avance à verser aux propriétaires pour les locations à usage d'habitation.

) La baisse, sans délai, des

droits de douane sur certains produits essentiels dont le Riz et le Sucre de consommation.

) La mise en place d'un comité de veille composé des membres la Chambre de commerce, d'Industrie et d'artisanat et de représentants du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME pour suivre l'application de ces différentes mesures.

Un communiqué conjoint des Ministères du Commerce et du Budget sera publié dans les plus brefs délais.

Concernant l'exercice par l'État du droit de transport des produits miniers, et conformément aux dispositions de l'Article 137 du Code minier, l'État décide d'exercer le droit de transport maritime de 50% de la production de toutes les sociétés minières en phase de production et d'exportation à compter de la date du présent communiqué.

L'État exercera ce droit soit directement, soit par l'intermédiaire de toute autre entité agissant en son nom.

L'exercice et la mise en œuvre de ce droit se feront conformément aux meilleures pratiques internationales comme stipulées dans le Code Minier.

Concernant, l'exercice par l'État du droit de commercialisation et du droit de préemption et conformément aux dispositions de l'Article 138-I, l'État va poursuivre l'exercice de son droit de commercialisation à travers la SOGUPAMI avec les sociétés dans lesquelles il détient des participations au capital. Ce droit de commercialisation sera exercé avec effet rétroactif, pour les sociétés minières en

production mais, dont les cessions d'action en faveur de l'État ne sont pas encore faites.

En application de 138-II du Code minier, l'État se réserve la possibilité d'exercer le droit de préemption sur la production des sociétés, chaque fois qu'il le jugera utile.

Pour la mise en œuvre de ces décisions, le Ministère des Mines et de la Géologie procédera dans les prochains jours au recensement du niveau de mise en œuvre de ces droits par les sociétés minières tout en accélérant le transfert des parts de l'État dans les nouvelles sociétés.

IV. DIVERS

Au titre des Divers :

Le Ministre de la Sécurité a informé le Conseil des spéculations entretenues par endroit relatives au prix du carburant.

A ce sujet le conseil a recommandé le renforcement par le département des mesures déjà existantes.

Le Ministre Directeur de Cabinet a rappelé qu'il convient de s'aligner sur le prix du marché en ce qui concerne notamment les miniers.

Le Ministre de la Défense a rappelé les conséquences de la crise en Ukraine sur l'économie Guinéenne.

Le Premier Ministre a informé de l'existence d'un comité de stratégie sur Ukraine qui travaille sur la question en synergie avec le ministère des mines

La même préoccupation a été soulevée par Madame la Ministre de la Pêche concernant l'augmentation du prix du baril du pétrole et les conséquences collatérales sur l'approvisionnement des poissons et l'éventuelle spéculation de leurs prix par certaines mareyeuses.

Conakry, le 24 mars 2022

Ousmane Gaoual DIALLO,
Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Porte-Parole du Gouvernement.

Transmis par la Cellule de Communication du Gouvernement.